



Vigilance Jaune avec situation météorologique à surveiller pour vent violent à compter du dimanche 7 janvier 10 h

Ce dimanche 7 janvier, le département des Bouches-du-Rhône est placé en vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour le phénomène vent violent à compter de 10 heures.

Le bulletin de Météo France :

Le Mistral souffle à 90/100 km ce samedi soir, se renforce dimanche en matinée à 100/110 km/h sur la moitié ouest du département, atteignant l'après-midi ponctuellement 120 km/h en rafales, sur un axe Pays salonnais/étang de Berre/côte bleue. Il baisse doucement dans la nuit de dimanche à lundi.

Les consignes de comportement à adopter :

- Restez vigilants face aux chutes possibles d'objets,
- Limitez votre vitesse,
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- Soyez prudents en forêt ou sur le littoral,
- Restez informés de l'évolution de la situation sur :
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bouches-du-rhone>.

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle à la vigilance de chacun lors de vos déplacements.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

